



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

### Médicaments génériques - Effets secondaires

Question écrite n° 27172

#### Texte de la question

M. Christophe Bouillon attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur la situation des patients contraints d'utiliser des médicaments génériques. En effet, certains patients reconnaissent que certains médicaments génériques n'ont malheureusement pas sur eux les mêmes effets que les médicaments classiques. Certains médicaments génériques entraînent même chez certains patients des effets secondaires qui provoquent dans le meilleur des cas une simple gêne mais parfois peuvent induire une hospitalisation et la mise en place d'un protocole contraignant. La solution du médicament générique, faite pour simplifier et améliorer la prescription faite au patient, s'avère dans certains cas finalement inefficace. C'est pourquoi il lui demande s'il ne serait pas envisageable de laisser au patient le libre choix de déterminer si oui ou non il souhaite qu'un médicament générique soit systématiquement prescrit.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Christophe Bouillon](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 27172

**Rubrique :** Pharmacie et médicaments

**Ministère interrogé :** [Solidarités et santé](#)

**Ministère attributaire :** [Solidarités et santé](#)

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [3 mars 2020](#), page 1639

**Question retirée le :** 23 juin 2020 (Fin de mandat)